## L'enseignement à Genève

# REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### A2. Effectifs - Disparités territoriales

Entre 2020 et 2023, les effectifs de l'enseignement primaire public ont évolué très différemment d'une commune à l'autre. Ils ont augmenté dans 28 communes, la plupart du temps du fait de la construction de nouveaux logements ou d'arrivées en provenance de l'extérieur du canton (migrations). Selon les communes, cette hausse a entrainé l'ouverture de nouvelles classes ou a été absorbée dans les classes existantes. À l'inverse, les effectifs ont baissé dans 15 communes. Les deux tiers de la hausse des effectifs du primaire entre 2022 et 2023 se concentrent, quant à eux, sur 3 communes (Lancy, Genève, Versoix). Par ailleurs, du primaire au secondaire II général, ce sont 16% des élèves résidant dans le canton qui fréquentent l'enseignement privé ; cette part est plutôt modeste dans des communes urbaines comme Vernier, Carouge ou Meyrin (autour de 6%) et dépasse les 40% à Cologny, Pregny-Chambésy et Vandoeuvres.

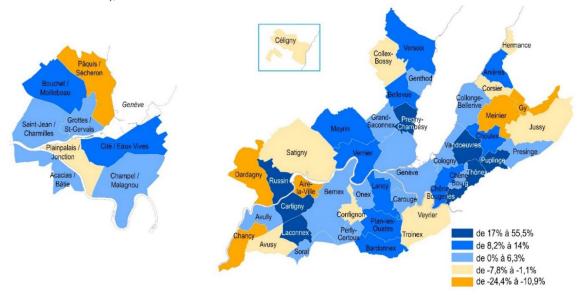
enève, canton-ville d'une superficie relativement modeste, est souvent considéré comme un tout, mais d'importantes différences peuvent être observées entre les 45 communes qui le composent. Deux illustrations en sont données ici, à travers les variations des effectifs scolarisés de l'enseignement primaire public d'une part, et la proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé d'autre part.

#### Enseignement primaire public : des variations d'effectifs très différentes d'une commune à l'autre

Entre 2020 et 2023, les effectifs de l'enseignement primaire public ont connu, au niveau cantonal, une augmentation d'environ 5% (voir la fiche *A1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé*). Cette croissance des effectifs découle de forts gains migratoires (principal moteur de la hausse des effectifs depuis 2015), avec des niveaux exceptionnels en 2022 et 2023, du fait des arrivées en provenance de pays en guerre ou instables (Ukraine principalement mais aussi Proche-Orient, Moyen-Orient, ou certaines parties du continent africain comme l'Érythrée). Cette hausse globale de 5% des effectifs de l'enseignement primaire recouvre cependant d'importantes différences entre les communes du canton, certaines accueillant davantage de personnes nouvellement immigrées que d'autres. La mobilité intra-cantonale joue également un rôle, notamment avec la construction dans certaines communes d'un nombre important de nouveaux logements qui attirent principalement des familles résidant déjà dans le canton.

Rappelons que les établissements du primaire sont tenus d'accueillir dans leurs écoles les élèves du quartier ou de la commune, même si le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) peut les inscrire dans une autre école pour rationaliser l'organisation de l'enseignement lorsque les effectifs d'élèves d'une commune ou d'un quartier sont insuffisants ou au contraire trop importants. Par ailleurs, les directions peuvent exceptionnellement répondre favorablement aux demandes de dérogation d'affectation formulées par les parents si celles-ci sont justifiées et ne prétéritent pas l'organisation des classes (voir *Pour comprendre ces résultats*). Ajoutons que l'étendue des disparités communales doit être relativisée, car certaines variations importantes en pourcentage sont localisées dans des communes à faibles effectifs (p. ex. Gy, Russin ou Laconnex).

## A2.a Variation des effectifs de l'enseignement primaire public<sup>(1)</sup>, selon la commune de scolarisation et le secteur (pour la Ville de Genève), entre 2020 et 2023



(f) Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici.

N.B. Les variations concernent parfois des effectifs faibles: Gy (37 élèves en 2023), Laconnex (78), Presinge (59), Russin (60), Soral (65), Céligny (66), voir classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.





Vingt-huit communes ont connu une hausse des effectifs scolarisés sur leur territoire entre 2020 et 2023, cette augmentation allant de moins de 1% à Carouge et Onex à +55% à Vandoeuvres (soit 71 élèves supplémentaires pour l'école de cette commune, ce qui s'est traduit par l'ouverture de trois classes) (carte **A2.a**). La croissance importante des effectifs scolarisés dans cette commune est largement liée à des apports migratoires (en provenance de l'extérieur du canton mais surtout d'autres communes du canton), en partie dus à la construction de nouveaux logements.

En nombres absolus d'élèves, hormis la Ville de Genève, la plupart des hausses les plus importantes sont enregistrées dans des communes de la couronne périurbaine. C'est ainsi le cas à Thônex, où la réalisation du nouveau quartier de Belle-Terre explique pour l'essentiel la hausse de près de 21% des effectifs du primaire (232 élèves supplémentaires), laquelle s'est traduite par l'ouverture de 16 classes dont 13 dans une nouvelle école. D'autres communes périurbaines dont les effectifs ont augmenté ont également ouvert des classes, comme Vernier (+256 élèves, +13 classes), Lancy (+226 élèves, +10 classes), Plan-les-Ouates (+137 élèves, +7 classes) ou encore Versoix (+116 élèves, +6 classes). On peut encore évoquer le cas de Meyrin (+195 élèves, +10 classes) où la hausse des effectifs découle principalement d'apports migratoires en provenance de l'extérieur du canton, mais aussi celui de la construction du quartier des Vergers entre 2016 et 2021. Celui-ci avait à l'époque accueilli beaucoup de familles avec des enfants d'âge préscolaire qui sont progressivement arrivés en 1P. Cependant, le lien entre hausse des effectifs et ouverture de nouvelles classes n'est pas systématique : une hausse peut en effet être absorbée dans les classes existantes si sa répartition sur les huit années de scolarité et le taux de remplissage des classes le permettent (éventuellement en créant des classes multi-degrés) (voir la fiche *C2. Taille des classes au primaire*). Ainsi, à Chêne-Bougeries, malgré l'augmentation proportionnellement importante du nombre d'élèves (+115 élèves soit +14%), la commune ne compte en 2023 que 3 classes supplémentaires par rapport à 2020.

Quinze communes ont, à l'inverse, connu une diminution des effectifs entre 2020 et 2023. En pourcentage, la plus forte baisse s'observe à Aire-la-Ville (–24%, soit 30 élèves en moins). En effectifs, les plus fortes baisses s'observent à Veyrier (–52 élèves, soit –5%) et à Satigny (–40 élèves, soit –8%), baisses qui se sont traduites par des fermetures de respectivement 2 et 4 classes.

En Ville de Genève, les effectifs ont augmenté dans cinq de ses huit quartiers. Les hausses les plus importantes s'observent à Bouchet/Moillebeau (+10%) et à Cité/Eaux-Vives (+10%); dans ces deux secteurs la hausse s'explique par un solde naturel fortement positif (davantage d'arrivées d'élèves en 1P que de départs vers le CO), et également, pour le secteur Cité/Eaux-Vives, par des apports migratoires (là encore de l'extérieur ou de l'intérieur du canton) notamment dus à la réalisation de plusieurs centaines de nouveaux logements. Avec +6%, le quartier Champel/Malagnou connait lui aussi une croissance supérieure à la moyenne cantonale. Quatre autres quartiers connaissent des variations nettement plus modestes, tandis que le quartier de Pâquis/Sécheron voit ses effectifs diminuer de 11%.

#### Entre 2022 et 2023, deux tiers de la hausse des effectifs du primaire public se concentrent sur trois communes

On s'intéresse à présent à l'évolution annuelle la plus récente entre les deux dernières années scolaires (2022-23 et 2023-24). Entre 2022 et 2023, les effectifs de l'enseignement primaire ont crû de 660 élèves à l'échelle du canton, dont 426 dans seulement trois communes (Lancy, Ville de Genève et Versoix), soit près des deux tiers de la hausse globale. Ces hausses s'expliquent avant tout par des apports migratoires. En Ville de Genève et à Lancy, ceux-ci sont en bonne partie liés à la mise sur le marché de nouveaux logements (qui attirent en général des familles résidant déjà dans le canton), à des arrivées en provenance de l'extérieur du canton, et au fait qu'il y a eu davantage d'entrées en 1P que de départs vers le CO. À Versoix, le principal facteur d'accroissement des effectifs est l'ouverture d'une structure accueillant des familles réfugiées en provenance d'Ukraine. Pour la plus grande partie des autres communes détaillées dans le tableau **A2.b**, ce sont aussi des arrivées en provenance de l'extérieur du canton qui expliquent avant tout les hausses des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire.

A2.b Variation des effectifs de l'enseignement primaire public<sup>(1)</sup>, selon la commune de scolarisation et le secteur (pour la Ville de Genève), entre 2022 et 2023

	2022	2023	Variation 2022-2023 Effectifs En %		Part dans la hausse globale du canton
Genève-Ville	12'314	12'455	+141	+1%	21%
Cité / Eaux-Vives	1'331	1'454	+123	+9%	19%
Bouchet / Moillebeau	1'909	1'985	+76	+4%	12%
Champel / Malagnou	2'237	2'259	+22	+1%	3%
Acacias / Bâtie	202	212	+10	+5%	2%
Autres secteurs de la Ville	6'635	6'545	-90	-1%	-14%
Lancy	2'664	2'840	+176	+7%	27%
Versoix	1'035	1'144	+109	+11%	17%
Thônex	1'284	1'350	+66	+5%	10%
Chêne-Bougeries	894	937	+43	+5%	7%
Bernex	740	778	+38	+5%	6%
Chêne-Bourg	720	751	+31	+4%	5%
Autres communes	19'015	19'071	+56	0%	8%
Total	38'666	39'326	+660	+2%	100%

N.B. La liste exhaustive des communes et des secteurs de la Ville se trouve dans le classeur Excel.

(1) Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

#### Diminution du nombre d'élèves résidant en France voisine, après des années de hausse

La proximité de la frontière a également un effet sur la variation des effectifs des écoles de certaines communes. Jusqu'à la rentrée 2018, les écoles pouvaient accueillir des élèves habitant de l'autre côté de la frontière nationale « dans la limite des places disponibles ». Cette année-là, on comptabilisait 1'164 élèves résidant en France voisine (Ain et Haute-Savoie) dans les écoles primaires du canton, soit un peu plus de 3% des effectifs du primaire (voir la fiche A3. Flux d'élèves dans le territoire franco-valdo-genevois). Les règles d'admission ont été modifiées à la rentrée 2019 : les enfants habitant la France voisine pouvaient alors fréquenter l'enseignement obligatoire public uniquement s'ils ou elles y effectuaient déjà leur scolarité avant l'entrée en vigueur de ce règlement, et pour autant que l'un de leurs parents au moins soit assujetti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée exercée de manière permanente dans le canton, ou si un frère ou une sœur fréquentait déjà l'enseignement public genevois. Par ailleurs, des élèves fréquentant déjà l'enseignement obligatoire public pouvaient s'y maintenir dans le cas d'un déménagement du territoire cantonal vers la France voisine. Avec l'entrée en vigueur de ces règles en 2019, s'est observé à l'échelle cantonale une diminution progressive du nombre des élèves habitant de l'autre côté de la frontière.

Avant cela, entre 2010 et 2018, le nombre d'élèves ayant leur domicile en France voisine avait augmenté dans 38 des 45 communes, passant à l'échelle cantonale de 649 à 1'164. En proportion, cette augmentation était particulièrement marquée dans certaines petites communes comme Avusy (voir tableau **A2.c**), où le nombre total d'élèves restait cependant stable, du fait d'une baisse – équivalente en termes d'effectifs – du nombre d'élèves ayant leur résidence dans la commune ou le canton. Un phénomène assez comparable s'observait à Troinex, même si, dans ce cas, les effectifs globaux progressaient légèrement sur la période. Ces phénomènes illustraient notamment le fait que des élèves qui fréquentent déjà une école peuvent déménager de l'autre côté de la frontière et changer alors de statut de résident ou résidente à celui de frontalier ou frontalière.

En chiffres absolus, les hausses les plus importantes d'effectifs frontaliers entre 2010 et 2018 (hors Ville de Genève) s'observaient dans des communes limitrophes de la France comme Thônex (+43 élèves), Veyrier (+42 élèves) ou encore Carouge (+33 élèves).

Depuis la rentrée 2019, avec le changement du règlement, on a observé une diminution du nombre d'élèves habitant la France voisine (–351 élèves au total entre 2018 et 2023). Cette diminution s'observe dans la plupart des communes et notamment à Thônex (–39 élèves), en Ville de Genève (–34 élèves) et à Troinex (–31 élèves). Seules 5 des 45 communes genevoises ont vu leur nombre d'élèves habitant en France encore augmenter entre 2018 et 2023, comme par exemple Carouge (+18 élèves) ou Perly-Certoux (+7 élèves), cette évolution pouvant être due à des déménagements hors du canton en cours de scolarité.

Ces élèves ayant déménagé peuvent par ailleurs causer des évolutions contrastées d'une commune à l'autre. Ainsi, certaines communes frontalières telles que Meyrin ou Thônex accueillent des effectifs nouvellement installés en France voisine qui étaient scolarisés auparavant ailleurs dans le canton. Cela explique en partie une certaine stagnation du volume de ces élèves dans ces communes ces dernières années (voir détail dans le classeur Excel). Enfin, les directions d'établissements primaires couvrant plusieurs communes peuvent aussi décider, en fonction des locaux disponibles, de privilégier certaines écoles pour la scolarisation de ces élèves, ce qui peut avoir un impact sur leur répartition sur le territoire cantonal.

A2.c Effectifs de l'enseignement primaire public<sup>(1)</sup> domiciliés en France voisine, selon la commune de scolarisation, 2010, 2018 et 2023

	2010	2018	2023	Variatior 2010-2018		Variati 2018-20	
				Effectifs	En %	Effectifs	En %
Thônex	75	118	79	+43	+57%	-39	-33%
Genève-Ville	58	126	92	+68	+117%	-34	-27%
Troinex	13	47	16	+34	+262%	-31	-66%
Meyrin	80	97	71	17	21%	-26	-27%
Veyrier	43	85	69	+42	+98%	-16	-19%
Vernier	20	48	33	+28	+140%	-15	-31%
Lancy	16	35	26	+19	+119%	-9	-26%
Plan-les-Ouates	15	43	35	+28	+187%	-8	-19%
Avusy	7	37	29	+30	+429%	-8	-22%
Chêne-Bourg	25	29	25	+4	+16%	-4	-14%
Perly-Certoux	23	24	31	+1	+4%	+7	+29%
Carouge	15	48	66	+33	+220%	+18	+38%
Autres communes	259	427	241	+168	+65%	-186	-44%
Total	649	1'164	813	+515	+79%	-351	-30%

N.B. 2018 est la dernière année d'application du règlement précédant celui de 2019 concernant la scolarisation des élèves résidant en France voisine.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

<sup>(1)</sup> Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici.

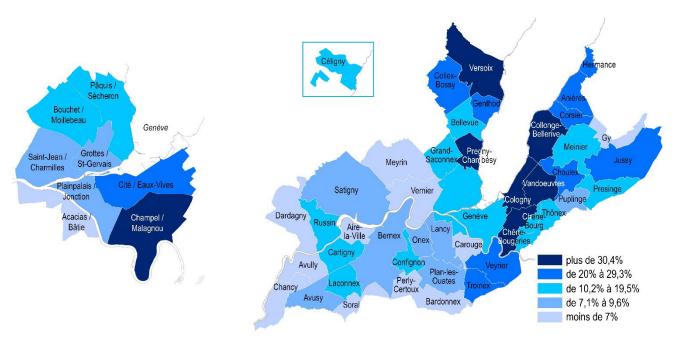
#### La part de l'enseignement privé reflète en grande partie la géographie socioprofessionnelle du canton

Environ 16% des élèves résidant dans le canton fréquentent l'enseignement privé du primaire au secondaire II général (si l'on inclut les élèves résidant hors canton cette part représente un peu moins de 18% du total des effectifs, voir la fiche *A1*). Les frais d'écolage de l'enseignement privé, plus ou moins élevés selon les établissements (de 2'500 francs à près de 35'000 francs par année scolaire selon l'établissement et le niveau d'enseignement, sans compter les éventuels frais d'internat), conditionnent l'accès à cet enseignement en grande partie aux ressources financières de la famille ou à la participation des employeurs (entreprises multinationales, organisations internationales). Il n'est donc pas surprenant que les élèves fréquentant une école privée résident plus fréquemment dans les communes situées sur les rives ou à proximité du lac, où se concentre la population la plus aisée sur le plan social, parfois en situation de migration professionnelle de haut niveau, et souhaitant souvent une scolarité en anglais pour leurs enfants (carte **A2.d**). Ainsi, en 2023, plus de 30% des élèves habitant Chêne-Bougeries et Collonge-Bellerive suivent leur scolarité dans un établissement privé, plus de 40% à Cologny et Pregny-Chambésy et Vandoeuvres. On trouve également une proportion importante d'élèves résidant à Versoix qui fréquentent une école privée (30%). Il faut toutefois souligner que la moitié de ces élèves sont en internat au Collège du Léman situé sur le territoire de la commune, ce qui augmente un peu artificiellement la proportion. Cette particularité est en effet sans équivalent dans le reste du canton, les autres écoles privées n'ayant pas d'internat.

À l'inverse, les communes dont la population est de milieu plutôt modeste connaissent en général des taux de fréquentation de l'enseignement privé relativement faibles (autour de 6% à Vernier, Carouge et Meyrin). Lancy, qui accueille sur son territoire deux des écoles privées les plus importantes en termes de nombre d'élèves (Institut international de Lancy et Institut Florimont), se caractérise aussi par une population scolaire de milieu plutôt modeste qui fréquente assez rarement une école privée (un peu moins de 10%).

Des différences du même ordre s'observent entre les quartiers de la Ville de Genève, avec près de 31% d'élèves fréquentant une école privée parmi celles et ceux résidant dans la zone de Champel/Malagnou, contre un peu plus de 5% dans le quartier Acacias/Bâtie.

A2.d Proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé (CITE 0 à 3)<sup>(1)</sup>, selon la commune de domicile et le secteur (pour la Ville de Genève), en %, 2023



<sup>(</sup>f) Élèves suivant leur scolarité dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général et ayant leur domicile dans le canton. En moyenne, un peu moins de 16% de ces élèves fréquentent l'enseignement privé (contre 18% des élèves en incluant celles et ceux qui ne résident pas dans le canton).

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.2021

Bernard Engel, Odile Le Roy-Zen Ruffinen (éd. Narain Jagasia)

#### Pour en savoir plus

- Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève https://www.ge.ch/annuaire-statistique-enseignement-public-prive-geneve
- Tableau de bord de l'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire par quartier https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves (sous Prévisions au niveau communal)

#### Pour comprendre ces résultats

Les données utilisées proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève et reflètent son état au 31 décembre de chacune des années considérées.

#### Commune de scolarisation / commune de domicile

En ce qui concerne l'enseignement primaire, la fréquentation d'une école donnée est liée à la proximité géographique du domicile de l'élève, mais des exceptions existent, et la commune de scolarisation peut différer de la commune de domicile (voir Art. 24 du Règlement de l'enseignement primaire C 1 10.21 du 7 juillet 1993 : <a href="https://silgeneve.ch/legis/data/rsg\_c1\_10p21.htm">https://silgeneve.ch/legis/data/rsg\_c1\_10p21.htm</a>).

La carte **A2.a** et les tableaux **A2.b** et **A2.c** se réfèrent à la population d'élèves de l'enseignement primaire régulier public scolarisée dans les différentes communes, indépendamment du lieu de domicile.

La carte **A2.d** se réfère à la population d'élèves de l'enseignement privé des degrés primaire (CITE 0 et 1), secondaire I (CITE 2) et secondaire II (CITE 3) de type général (les écoles privées professionnelles ne figurant pas dans la nBDS), considérée selon la commune de domicile des élèves.

Les bornes des classes des légendes des cartes correspondent aux valeurs réellement observées, ce qui explique leur discontinuité.

Lien vers les données : <a href="https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques">https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques</a>